

ASSEMBLEE GENERALE MARDI 31 MARS 2009

ORDRE DU JOUR

I – COMPETENCE ASSAINISSEMENT

1°) Travaux en lien avec la délibération du 18 avril 2008

- **REMORAY BOUJEONS** : réalisation d'un branchement par l'entreprise COLOMBO pour un montant de 1 090,00 € HT
- **ROCHEJEAN** : création d'un accès au collecteur par l'entreprise COLOMBO pour un montant de 5 629,10 € HT
- **JOUGNE** : reprise d'un branchement par l'entreprise AUTHIER pour un montant de 1 334,50 € H.T.
- **JOUGNE** : réalisation d'un branchement par l'entreprise AUTHIER pour un montant de 2 937,90 € H.T.

2°) Mise en appel d'offres de l'assainissement de la rue de la côte à Jougne (enveloppe prévisionnelle de 250 000 € H.T.)

3°) Mise en appel d'offres de l'assainissement rue Edgar Faure et rue du Montceau à Montperreux (enveloppe prévisionnelle de 180 000 € H.T.)

4°) Mise en appel d'offres de l'assainissement rue des écoles à Oye et Pallet (enveloppe prévisionnelle de 100 000 € H.T.)

II – PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2009

Vous trouverez ci-joint le projet de budget primitif de la communauté et de ses budgets annexes pour l'exercice 2009.

III – TAUX DES 4 TAXES

Le conseil de communauté est invité à délibérer pour fixer les taux d'imposition des 4 taxes. Le bureau réuni le mardi 24 mars dernier propose une augmentation des taux de 3 %.

IV – TAUX DE LA T.E.O.M.

Le conseil de communauté est invité à délibérer pour fixer le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2009. Le bureau réuni le mardi 24 mars dernier propose une augmentation de 0,3 % ce qui porterait le taux de la TEOM à 8,3 % pour l'année 2009.

V – COMPETENCE TOURISME

1°) STADE NORDIQUE

Le Conseil de Communauté avait validé le 3 novembre 2008 un cahier des charges en vue de choisir l'implantation du futur stade nordique sportif et de loisirs. Les Fourgs (site de la Coupe), Les Hôpitaux Vieux (site la Seigne) et Métabief (site du Bois du Roi) s'étaient alors déclarés candidats et avaient déposé un dossier de candidature fin novembre 2008.

Dans la perspective d'un financement exceptionnel sur cette opération, les partenaires potentiels ont été associés à la rédaction du cahier des charges et ensuite invités à rendre un avis sur les 3 dossiers présentés (cf. courriers joints).

Le Conseil de Communauté est invité à se prononcer sur le site d'implantation du futur stade nordique sportif et de loisirs.

2°) HANGAR DE LA BOISSAUDE

Le conseil de communauté est invité à délibérer pour autoriser le Président à signer avec la commune de Labergement Ste Marie la convention de mise à disposition du hangar abritant le dameur.

VI – PROJET DE SALLE POLYVALENTE

Le Conseil de Communauté réuni le 17 février avait décidé de poursuivre l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une salle polyvalente dans sa tranche conditionnelle (recherche d'un site d'implantation, pré-programmation, coûts prévisionnels d'investissement et de fonctionnement...). Compte tenu de l'analyse du contexte local et des besoins sur le territoire, le bureau d'études IPK Conseil préconise la réalisation de 2 équipements complémentaires :

- une salle polyvalente à vocation socioculturelle en réalisant une extension du complexe d'animation de Labergement Sainte Marie,
- une salle polyvalente à vocation sportive, touristique et événementielle sur le secteur de la station Métabief Mont d'Or (lieu à définir).

Lors de la réunion de cadrage qui s'est tenue le 16 mars 2009 avec les membres du Bureau et IPK Conseil, le cabinet d'architecte Paillard a proposé une nouvelle esquisse d'aménagement intégrant une éventuelle extension; elle impliquerait une modification significative du programme initial et des travaux qui doivent reprendre prochainement, d'où l'urgence d'une décision à ce sujet.

Si cette proposition était retenue par le Conseil de Communauté, cet équipement deviendrait d'intérêt communautaire et pourrait bénéficier d'un fond de concours de la Communauté de communes dans des conditions financières qu'il conviendrait de définir.

Compte tenu de l'urgence d'une décision liée à la reprise imminente des travaux, le Conseil de Communauté est invité à se prononcer sur ce sujet.

VII – DIVERS

1°) Redevance occupation de terrain

Le conseil de communauté est invité à délibérer pour fixer les tarifs des locations de terrains pour l'année 2009.

2°) Aide à la mise en place d'un conseil intercommunal des jeunes

Monsieur Anthony LEHMANN envisage de créer un conseil intercommunal des jeunes au sein de la communauté de communes. Dans cette optique, il a participé les 19 et 20 mars dernier à Nantes à un colloque sur la jeunesse organisé par l'association des Régions de France.

Par courrier en date du 11 mars dernier, il a sollicité la communauté de communes afin d'obtenir une aide financière pour la prise en charge des frais de participation à ce colloque et se propose de présenter aux élus de la communauté son projet.

Afin de l'encourager dans sa démarche, le bureau a émis un avis favorable à sa demande.

Le conseil de communauté est invité à délibérer à ce sujet.

3°) Pôle associatif communautaire

Dans l'attente de connaître la position du Conseil Général sur un éventuel financement du poste d'animateur départemental au cours des 2 ou 3 prochaines années, il est proposé au conseil de communauté de renouveler la convention de mise à disposition avec l'association Profession Sports 25 pour une période de 2 mois à compter du 1er avril 2009.